

- Risques naturels**
Source : DREAL de Normandie - Carmen
- Zones inondables par débordement de cours d'eau
 - Profondeur de la nappe entre 0 et 1 mètre : risque d'inondation des réseaux et sous-sols
 - Profondeur de la nappe entre 1 et 2.5 mètres : risque d'inondation des sous-sols
 - Profondeur de la nappe entre 2.5 et 5 mètres : risque d'inondation des infrastructures les plus profondes
- Cavités souterraines
 Périmètres de sécurité autour des cavités
- Secteurs affectés par le retrait-gonflements des argiles - aléas faibles
 Secteurs affectés par le retrait-gonflements des argiles - aléas moyens
 Secteurs concernés par le zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain des Falaises des Vaches Noires
- Sensibilités environnementales**
 Zones humides à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Nuisances**
 Secteurs affectés par le bruit



PIECE E3
PLAN DE ZONAGE ET DES RISQUES - 1 / 3000

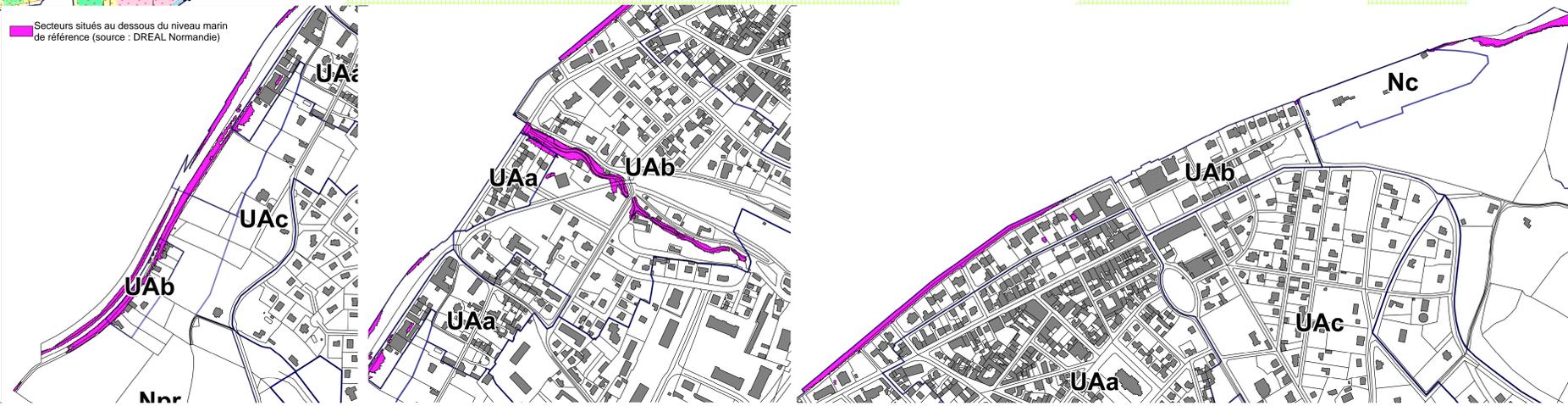
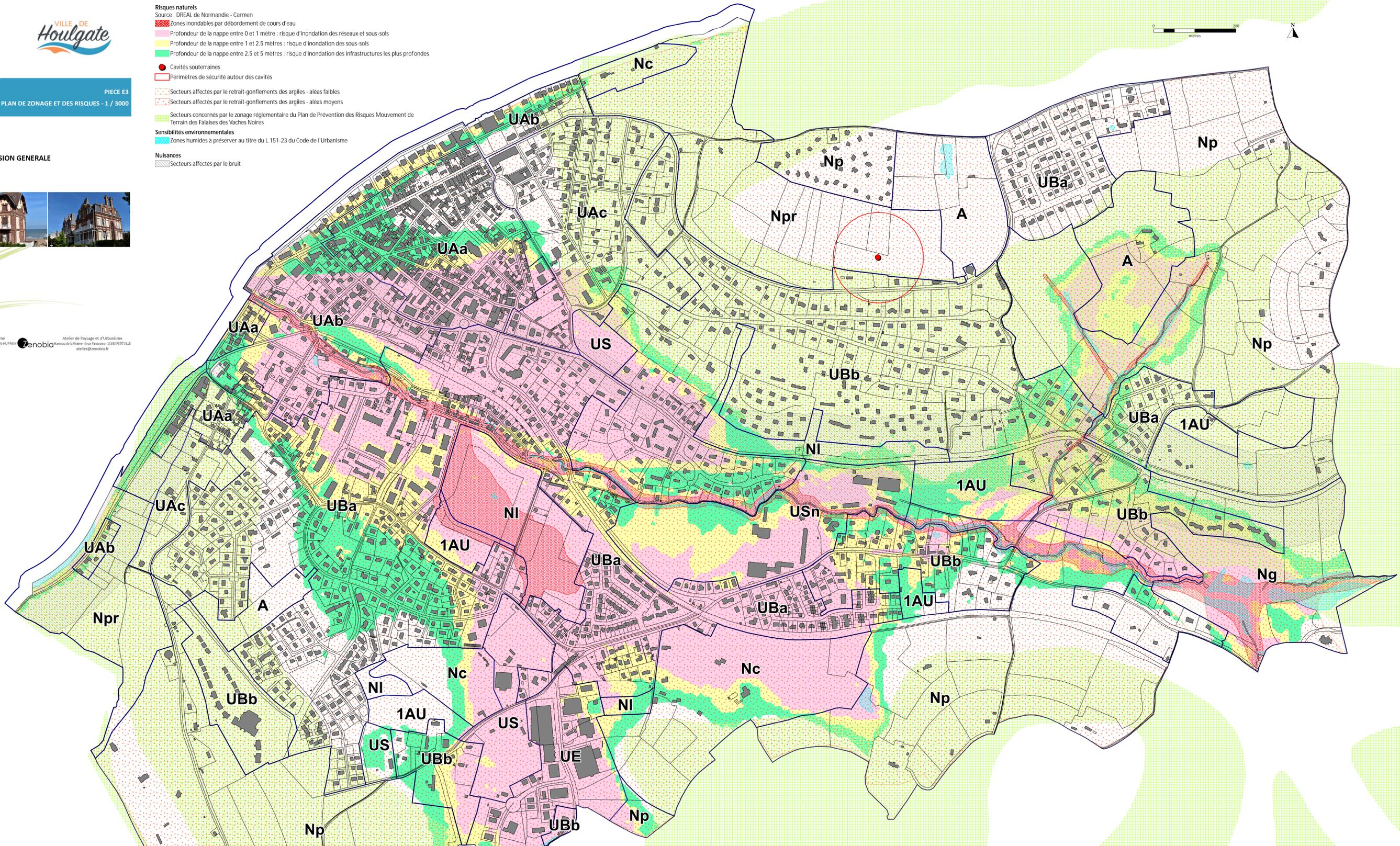
REVISION GENERALE



Document de travail - juin 2024

NEAPOLIS Atelier d'Urbanisme
3 Allée du Green - 14220 PORT EN BESSIN - NORMANDIE
neapolis@orange.fr

Zenobia Atelier de Paysage et d'Urbanisme
11 rue de la Vierge - 14100 POTTVILLE
atelier@zenobia.fr



Secteurs situés au dessous du niveau marin de référence (source : DREAL Normandie)